

La lettre de Sapois



N° 23

Sapois, le 04 août 2016

► Appel à la générosité

Un chalet bois va voir le jour Route du Bambois pour le grand bonheur de nos footballeurs en herbe. Cette construction a été réalisée lors de la Fête du Bois par les partenaires ci-dessous :

- Menuiserie CLAUDE
- Châlets GLÉ
- Brice CLAUDEL et Arnaud PIERRAT
- Menuiserie de la Corbelle
- Frédéric LAHEURTE
- VALOBOIS

Un grand merci pour leur participation bénévole.

A votre tour, si vous disposez d'une porte de 90 cm, ou d'une fenêtre, merci de vous faire connaître au secrétariat, nous éviterons ainsi des dépenses inutiles.

▶ Vitrine le Haut du Tôt

L'affichage est désormais possible sur le secteur du Haut du Tôt. La commune met à disposition une vitrine près de l'abri bus.

▶ Vide Grenier

La Sapoisienne organise son traditionnel Vide Grenier le **Dimanche 4 Septembre** sur le Haut du Tôt. Merci de réserver dès maintenant au 06.72.45.54.33. 10 € les 5 mètres. Bon disponible au secrétariat de mairie.

► Rallye Vosgien

Le passage du 31^{ème} Rallye Vosgien aura lieu le **Vendredi 16 septembre**, de 14h à 1h30 sur le secteur du Haut du Tôt. Ci-joint note d'information pour les riverains.

▶ Permanence

La permanence de ce Samedi 6 août sera assurée par Nadine COLLÉ de 10 H à 12 H.

Pas de permanence le Samedi 13 août.

► VITAGYM

Reprise des activités du club le **06 septembre** de **18h45 à 19h45**. Réservez votre heure de sport dès à présent.





NOTE D'INFORMATION RIVERAINS

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous êtes riverain(s) du 31^{ème} Rallye Vosgien, manche du Championnat de France des Rallyes 2^{ème} Division, et plus précisément des épreuves spéciales N°2 et N°4 : Le Haut du Tôt qui se dérouleront vendredi 16 septembre 2016.

A ce titre, nous vous informons que les routes empruntées par la course automobile seront fermées à la circulation par arrêté préfectoral et arrêtés municipaux : vendredi 16 septembre 2016, de 14h00 à 01h32.

C'est pourquoi nous vous recommandons la plus grande prudence et nous vous demandons de bien vouloir <u>prendre toutes les dispositions nécessaires</u> afin que vous ne soyez pas bloqué(s) et que le rallye puisse se dérouler correctement sans nuire à la sécurité de chacun.

Le jour du rallye, la direction de course pourra, en cas d'urgence uniquement, vous autoriser à circuler sur le parcours à titre exceptionnel et en vous conformant à ses ordres. Vous devez pour l'avertir contacter un commissaire (identifiable à sa chasuble fluo) qui transmettra votre demande aux officiels responsables de l'épreuve spéciale. Entre le passage des concurrents au premier tour (ES N°2) et le deuxième tour (ES N°4), la route ne sera pas réouverte à la circulation. Toutefois, un filtrage sera effectué par la Direction de Course pour permettre aux riverains de se déplacer, seulement en cas de besoin, dans le sens de circulation de l'épreuve spéciale. Un laissez-passer riverain (sous forme d'adhésif à coller en haut à droite sur le pare-brise du véhicule) vous sera alors remis.

Par ailleurs, si vous disposez de soins médicaux « lourds » à votre domicile, nous vous remercions de nous en informer en amont du rallye afin de pouvoir s'organiser en conséquence.

Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée par cette manifestation sportive et nous vous remercions très sincèrement de votre aimable coopération.

Quelques informations utiles:

Des parkings « Riverains » seront mis en place en dehors du tracé du parcours. Ils seront matérialisés par de la rubalise rouge. En dehors du tracé de l'épreuve spéciale, l'accès sera également possible à pied sous la surveillance des commissaires.

Dates des reconnaissances (circulation plus dense qu'à l'habitude) : Les concurrents inscrits au rallye effectueront trois passages en reconnaissances sur le parcours des épreuves spéciales, sur route ouverte à la circulation et dans le respect du Code de la Route, aux dates suivantes :

• 1^{ère} session de reconnaissances : Samedi 10 septembre 2016, de 09h00 à 22h30

Dimanche 11 septembre 2016, de 09h00 à 17h00

• 2^{ème} session de reconnaissances : Mercredi 14 septembre 2016, de 09h00 à 22h30

Jeudi 15 septembre 2016, de 09h00 à 17h00

Toutes les informations relatives au 31ème **Rallye Vosgien** sont disponibles sur le site internet officiel : www.rallyevosgien.com; les cartes du parcours général et des épreuves spéciales y seront consultables à partir du lundi 29 août 2016.

Avec tous nos remerciements pour votre compréhension, Recevez, Madame, Mademoiselle, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Le Comité d'organisation du 31ème Rallye Vosgien